

224C1502
FR0000054322-FS0622

27 août 2024

Déclaration de franchissement de seuil (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

CIBOX INTER@CTIVE
(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 27 août 2024, le concert composé de M. Ming-Lun Sung, M. Laurent Balian et M. Georges Paul Lèbre a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 août 2024, le seuil de 20% des droits de vote de la société CIBOX INTER@CTIVE¹ et détenir 39 099 318 actions CIBOX INTER@CTIVE représentant 48 832 836 droits de vote, soit 16,45% du capital et 19,62% des droits de vote de cette société², , répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Ming-Lun Sung	16 017 149	6,74	20 871 798	8,39
Georges Paul Lèbre	10 441 369	4,39	15 320 238	6,16
Laurent Balian	12 640 800	5,32	12 640 800	5,08
Total concert	39 099 318	16,45	48 832 836	19,62

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total de droits de vote de la société CIBOX INTER@CTIVE.

¹ Société transférée sur Euronext Growth Paris le 30 septembre 2022.

² Sur la base d'un capital composé de 237 690 945 actions représentant 248 861 231 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.